

**Commune de Chérac**  
**Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

**Présents :**

Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Madame Julie KEFI, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Jacky MARFILLE, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

**Absents et excusés :**

Monsieur Patrick CHEVALIER, Madame Corinne DESLANDE, Madame Christine DROUNAU a donné pouvoir à Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

**Secrétaire de séance :** Madame Sandie SALOMON

**N° 20221201-01 : Modification des statuts de la CDA de Saintes liée à la compétence France Services dans les quartiers politiques de la ville – Nouvelle compétence facultative :**

Le conseil adopte, à l'unanimité, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

**N° 20221201-02 : Désignation d'un représentant de la commune pour la révision du programme local de l'Habitat de l'Agglomération de Saintes :**

Le conseil désigne, à l'unanimité, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, pour représenter la commune.

**N° 20221201-03 : Réforme de la taxe d'aménagement et décision en matière de reversement de ladite taxe des communes vers la Communauté d'Agglomération de Saintes :**

Le conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la CDA proposant que les communes continuent à percevoir la taxe d'aménagement.

**N° 20221201-04 : Animations touristiques proposées aux communes par la CDA de Saintes pour l'été 2023 :**

Le conseil retient, à l'unanimité, les Cinés en plein air.

**N° 20221201-05 : Extension de l'éclairage public Route des Deux Chênes - Chez Gatoire :**

Le conseil, à l'unanimité, accepte le devis du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural d'un montant total de 13 491,72 € HT dont 50 % sera pris en charge par le Syndicat Départemental d'Electrification.

**N° 20221201-06 : Convention d'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie :**

Le conseil accepte à l'unanimité, la convention d'assistance technique proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie et autorise le maire à la signer.

**N° 20221201-07 : Changement d'ostéopathe et signature d'un nouveau bail :**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire ou son remplaçant à signer un nouveau bail avec la personne qui assurera la poursuite des activités au sein du cabinet d'ostéopathie et fixe le montant du loyer.

**N° 20221201-08 : Transfert en propriété de la voie communale n° 87 dans le domaine public communal :**

Le conseil, décide, à l'unanimité, d'approuver le transfert de propriété de la voie n°87 affectée à la voirie communale et autorise le maire à signer tous documents nécessaires.

**N° 20221201-09 : Avis sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau sur les bassins de Charente aval et ses affluents portés par l'organisme unique de gestion collective de la Saintonge :**

Le conseil, à l'unanimité, n'a pas d'observations particulières à formuler et émet un avis favorable.

**N° 20221201-10 : Avis sur la demande d'enregistrement déposée par la SARL Domaine de Fontèche pour l'augmentation des capacités de production d'un site de vinification et de stockage d'alcools de bouche sur Dompierre-sur-Charente :**

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable tout en soulignant la dégradation que va subir la voirie par la circulation des poids-lourds et autres véhicules en période de vendange.

**N° 20221201-11 Décisions du maire relatives au droit de préemption urbain :**

Monsieur le Maire informe qu'il a renoncé à préempter sur les parcelles BC n° 232 et 354 ; et sur la parcelle AV n° 19.

**N° 20221201-12 : Amortissement des attributions de compensation d'investissement pour le transfert de compétence eaux pluviales :**

Le conseil, à l'unanimité, décide d'amortir sur 1 an chaque somme versée.

**N° 20221201-13 : Motion sur les finances locales :**

Le conseil adopte une motion relative aux finances locales.

**N° 20221201-14 : Travaux Eglise – Actualisation du dossier et dépôt d'une demande de subvention auprès de la DRAC :**

Le conseil, à l'unanimité, adopte l'actualisation du dossier d'un montant de 120 360,00 € TTC (variante incluse). Demande que les aides financières sollicitées soient actualisées. L'opération sera inscrite au budget 2023.

**N° 20221201-15 : Décisions budgétaires modificatives n°3 :**

Le conseil approuve, à l'unanimité des ajustements de crédits nécessaires sur le budget de la commune.

**N° 20221201-16 : Nouvelle désignation d'un référent PLUi titulaire et son suppléant :**

Le conseil revient sur la délibération adoptée précédemment et procède à une nouvelle désignation des référents PLUi à bulletins secrets.

**N° 20221201-17 : Désignation de 2 personnes de la commune pour participer au comité de partenaires dans le cadre de la compétence « transport et mobilité » de la CDA de Saintes :**

Le conseil désigne, à l'unanimité, deux personnes de la commune, ne faisant pas partie du conseil municipal pour peut-être intégrer le collège de 6 habitants qui seront tirés au sort parmi les personnes désignées.

La secrétaire de séance,  
Sandie SALOMON



Le Maire,  
Jean-Paul COMPAIN



Affiché le 12 décembre 2022

Mise en ligne le 12 décembre 2022